Canton de L'Huisserie

Ahuillé – Entrammes – Forcé – L'Huisserie – Louvigné – Montigné-le-Brillant – Nuillé-sur-Vicoin – Parné-sur-Roc – Soulgé-sur-Ouette

Nathalie ACKER

1^{re} Adjointe au Maire d'Entrammes Cadre médico-social

Jean-Pierre THIOT

Maire de L'Huisserie Conseiller délégué de Laval Marié, 2 enfants Cadre réserviste de l'armée de l'air

CONTACTEZ-NOUS

Jean-Pierre THIOT 4 allée des Tulipiers 53970 L'Huisserie

Nathalie ACKER 1 rue Rosendahl 53260 Entrammes

06 06 06 06 06 acker.thiot@lamayenne-ensemble.fr







Chère Madame, Cher Monsieur,

Les 20 et 27 juin prochains, vous serez invités à élire vos deux représentants au Conseil départemental pour le canton de L'Huisserie.

L'équipe qui se présente à vous est constituée d'élus nouveaux et ancrés sur le terrain, et elle s'engage pour une politique de proximité et une relation forte de solidarité entre nos communes.

Tout en affirmant notre volonté de ne pas défendre une étiquette politique, nous avons choisi de rejoindre l'équipe de l'actuelle majorité départementale qui agit quotidiennement avec détermination au service de tous les Mayennais et en faveur de l'attractivité de notre territoire ; en témoigne l'engagement déterminant pour l'Espace Mayenne, véritable emblème du dynamisme mayennais ; un lieu destiné à accueillir les compétitions sportives, les animations culturelles et autres événements de renom : un lieu qui verra le 30 juin prochain l'arrivée d'une étape prestigieuse du Tour de France.

En effet, durant les six années qui viennent de s'écouler, la majorité départementale a beaucoup œuvré pour la solidarité, la santé, la petite enfance, le handicap, les personnes âgées, les collèges, la transition écologique, les routes, le sport et aussi pour la culture.

Nous avons la volonté, avec une équipe compétente, soudée et investie, de **défendre une** transition écologique qui valorise notre cadre de vie, de soutenir le développement de services de proximité dans notre canton et de contribuer au rayonnement de nos entreprises de talent qui composent notre territoire. Nous croyons en l'avenir de notre département et particulièrement dans les atouts de nos communes.

Notre action sera orientée autour de trois axes: la proximité, la solidarité et l'attractivité. Chaque génération sera concernée, y compris les générations futures, avec comme fil directeur l'exigence de préserver notre environnement, nos espaces naturels et notre patrimoine, des biens précieux de notre département, et aussi de soutenir et accompagner le monde associatif lorsqu'il s'agira de reprise des activités.

Le contexte de cette élection, avec la crise sanitaire, est certes particulier, mais la démocratie doit être plus forte, d'autant que toutes les mesures nécessaires seront prises pour que le vote se déroule dans les meilleures conditions.

C'est pourquoi nous devons tous nous mobiliser et ne pas manquer ce grand rendezvous démocratique des 20 et 27 juin, pour une véritable ambition d'attractivité et de solidarité à développer dans les communes de notre canton.

Nous comptons sur vous, Comme vous savez pouvoir compter sur nous.

Avec vous

Nathalie ACKER

REMPLAÇANTS

Monique PORTIER

Ajointe au Maire de L'Huisserie Mariée, 4 enfants Cadre comptable et financier

Bien à vous

Jean-Pierre THIOT

Mickaël MARQUET

Maire de Nuillé-sur-Vicoin Conseiller communautaire Marié, x enfants Exploitant agricole



Élections Départementales 20 et 27 juin 2021

www.lamayenne-ensemble.fr **Centre-Droite-Indépendants** Ahuillé – Entrammes – Forcé – L'Huisserie – Louvigné – Montigné-le-Brillant – Nuillé-sur-Vicoin – Parné-sur-Roc – Soulgé-sur-Ouette

Élections Départementales 20 et 27 juin 2021

NOS **ENGAGEMENTS** ET DES **CONVICTIONS** :

✓ Proximité, en étant à votre écoute et en agissant au plus près de vos attentes

▼ Solidarité, envers chaque génération et chacune de nos communes

☑ Attractivité, en faisant rayonner notre territoire

Nous préserverons la Mayenne, un territoire où il fait bon vivre, tourné vers l'avenir, l'innovation et la **transition écologique**.

LES

5 BONNES RAISONS DE VOTER





NATHALIE ACKER ET JEAN-PIERRE THIOT

- Des élus de dialogue et de terrain qui feront remonter vos préoccupations au niveau du Département
- Des élus porteurs de valeurs fortes d'engagement, de respect et d'écoute
- Des élus favorables à une Majorité départementale qui a fait avancer la Mayenne
- Des élus qui défendent en équipe, avec les candidats de « La Mayenne Ensemble », un projet ambitieux pour notre Département
- Des élus qui s'investiront pleinement pour défendre les valeurs environnementales

VOTE PAR PROCURATION: COMMENT CA MARCHE?

Si vous ne pouvez aller voter, pensez à donner procuration à quelqu'un pour le faire à votre place. Il n'est plus nécessaire de justifier d'un motif.

La procédure est simple et gratuite. Plusieurs possibilités :

1°) la procuration papier. Vous vous déplacez, avec une pièce d'identité, si possible au moins 48 heures avant le vote à votre mairie ou votre gendarmerie à ??.

2°) la procuration en ligne, à télécharger sur **www.maprocuration.gouv.fr,** il faudra toutefois se rendre au commissariat ou à la gendarmerie pour justifier de son identité.

À NOTER : 2 procurations sont autorisées pour chaque électeur.

LE 20 JUIN, VOTEZ PIERRICKGUESNÉETSTÉPHANIEHIBON-ARTHUIS

